



Brest, le 02-02-2023
N° 06-23 CNMB

PROCES VERBAL

- OBJET** : assemblée annuelle du Club Nautique de la Marine à Brest.
- RÉFÉRENCE** : OC n°500098/SCA/GSBdD BSL/DCS/DR2HL/NP du 23 janvier 2023.
- ANNEXE** : résultat de l'élection du président de la commission « plan d'eau » et de son suppléant

L'assemblée générale annuelle du club nautique de la Marine à Brest s'est tenue le jeudi 26 janvier 2023, de 18h00 à 20h00 dans la salle SURCOUF du Cercle GSBdD BSL, conformément à l'ordre de circonstance cité en référence.

Le LV Tommy FAITY, membre du comité de pilotage, préside cette assemblée générale en l'absence du CV Jean-Christophe COËFFE empêché par un déplacement de dernière minute. Il rappelle la forte implication des présidents de commissions, des permanents et des membres adhérents qui les accompagnent. Il les en remercie vivement car ils permettent de continuer à faire vivre et rayonner le club.

Le meilleur exemple en est la formidable réussite de la journée organisée au profit des blessés de la défense et de leur famille.

Les présidents des commissions, la directrice déléguée et le trésorier vont vous présenter chacun leur tour le bilan d'activités et leurs projets pour cette nouvelle saison qui mettent en évidence la bonne dynamique du club et sa santé financière.

Il remercie également la directrice déléguée et son équipe pour la qualité de leur prestation au profit du club.

Le président distingue ensuite, au nom du président de la Ligue Ouest de la FCD, Jean-Claude TUAL pour son remarquable investissement dans la durée au sein du club et particulièrement pour les actions conduites durant ses différents mandats au profit du fort du Mengant. Il passe la parole à Marie-France KERNEIS, directrice déléguée du club.

La directrice déléguée présente son équipe et remercie à son tour tous les bénévoles qui répondent toujours présents aux demandes du club (rondes et entretien des pontons, grutages, carénages, matages, organisation de régates, entretien des croiseurs, inscriptions...).

Elle confirme que sans l'aide de ces derniers, l'effectif actuel du club ne pourrait suffire à son fonctionnement. Elle précise en particulier que son équipe a été stable et que les prochaines évolutions auront lieu en 2024.

Elle précise également l'augmentation notable de 10% du nombre d'adhérents pour la saison 2021/2022 soit 473 adhésions..

Le MP Jean-Christophe TROMEUR présente les activités financières par commission et les résultats provisoires 2022. Ils mettent en évidence la bonne santé financière du club. Il précise que depuis 2020, une provision annuelle de 18 000 euros est assurée en vue du remplacement des pontons et que l'achat d'un croiseur d'occasion de 38 pieds reste d'actualité pour 2023. Il rappelle aussi le remplacement effectif du platelage des passerelle d'accès aux pontons M, N et O.

Le président de la commission PLAN D'EAU en s'appuyant sur le MP TROMEUR présente la situation en matière de liste d'attente pour l'attribution des postes d'amarrage ainsi que la liste des places attribuées. Il précise que toute information peut être fournie sur demande par mail ou téléphone et que le ratio respecté pour les attributions est de moitié/moitié entre membre de droit et membre adhérent.

Le président de la commission FORT DU MENGANT nous informe que le remplacement des chaînes et des manilles des mouillages a été réalisé en 2022. Il informe que 6 mouillages sont disponibles dans l'avant-port du mois d'avril au mois octobre.

Le président de la commission COMMUNICATION présente son bilan 2022 et met en évidence la bonne reprise des activités et animations post COVID. Outre les rendez-vous habituels (ateliers divers, conférences), la saison 2022 a été marquée par la formidable réussite de la journée croisière au profit des blessés de la défense et de leurs familles. 29 bateaux y ont participé permettant de réunir 160 personnes et d'embarquer 73 blessés et familles. Il remercie vivement en séance les propriétaires qui se sont mobilisés et ont accueilli chaleureusement à leur bord les blessés et leur famille. Il fait appel en séance aux propriétaires de bateaux (voile ou moteur) pour assurer la réussite de l'édition 2023 prévue le samedi 3 juin.

Il rappelle également l'existence des sites de communication pour faire circuler l'information et les échanges entre membres.

Le président de la commission VOILE RÉGATES présente son bilan et les principaux résultats sportifs obtenus par les équipages lors des compétitions 2022.

Pour 2023, outre la participation aux régates brestoises, un déplacement de 2 à 3 équipages sur le circuit national J 80 est prévu et la participation de 2 équipages au championnat du monde de la série à BAYONNA est envisagée.

Il rappelle la contribution du club à la réussite de l'organisation du championnat du monde militaire de *match racing* sur J 80 et en profite pour renouveler ses remerciements aux membres et permanents du club qui apportent leur concours dans l'organisation des régates.

Le président de la commission VOILE LOISIR remercie les skippers bénévoles qui permettent d'encadrer les sorties sur croiseurs ou J 80. Il rappelle que ces sorties sont ouvertes à tout membre du club quel que soit son niveau de pratique. Globalement il constate un niveau d'activités satisfaisant en 2022 avec deux manifestations de cohésion (Bounty Cup et challenge de Noël). Les activités de cohésion habituelles sont programmées pour 2023.

Le président de la commission CROISEURS remercie les skippers bénévoles et les référents sur lesquels il s'appuie pour assurer les sorties en mer, l'entretien courant et la préparation des croiseurs. Il précise que l'achat d'une unité de 38 pieds, équipée de 3 cabines doubles, est toujours d'actualité depuis la vente de TADORNE en 2020. Il confirme que le dimensionnement de la flotte de croiseur à 4 voiliers est nécessaire pour répondre aux demandes des locations d'été. Il déplore que l'appel d'offre lancé en 2022 ait été infructueux et conduise à décaler d'un an le projet. Le bilan des sorties présenté en séance met en évidence une activité satisfaisante.

Questions écrites :

Quatre questions écrites ont été adressées.

Question 1 de M. Yves GERARD :

Peut-on connaître le bilan comptable de l'activité croiseurs

Réponse :

Le bilan financier est certes déficitaire mais il répond aux missions du club qui sont en particulier d'offrir aux ressortissants de la Défense des possibilités d'ouverture et de loisirs vers le milieu maritime et ce à des conditions financières économiques modérées.

Question 2 de M. Denis KERAUTRET :

Les catways de la marina sont glissants

Réponse :

Le nettoyage des catways incombe aux propriétaires qui y sont amarrés, conformément à ce qui est stipulé dans le règlement intérieur du club (conf § 6..page 25 du règlement intérieur)

Questions 3 de M. Louis FUSTIER :

A quelle échéance la remise en état des bornes d'alimentation électriques du ponton M est-elle envisagée ?

Réponse :

Le devis de remise à niveau a été établi. Le club est en attente de la date d'intervention de l'ESID.

Question 4 de M .Louis FUSTIER :

Le transfert des locaux du club nautique de l'immeuble SURCOUF vers l'ancien bâtiment du CAP est-il toujours à l'étude ou bien est-il définitivement abandonné ?

Réponse :

L'étude de ce transfert a été demandée par le CRG2 TREMEMBERT, chef du GSBDD BSL à la Base Navale de Brest et à l'USID de Brest le 18 mars 2022 mais il s'avère que le bâtiment contient de l'amiante et présente de nombreuses fissures du fait de son implantation sur une zone remblayée. Il est vraisemblable que l'instruction de ce dossier soit longue et qu'une déconstruction soit préférée à une réhabilitation.

Elections :

Le mandat des présidents et suppléants des commissions VOILE REGATES et PLAN D'EAU arrivent à échéance :

Pour la commission _PLAN D'EAU 2 binômes se sont déclarés :

M. Jacques LAHIEYTE (présidence) et M. Luc MOUSTER (suppléance)

M. Bernard GUILLOU (présidence) et M. Jean-François LAOT (suppléance)

Chaque binôme se présente et expose ses objectifs et les axes d'actions qu'il projette de mettre en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de la commission.

Un vote à bulletin secret sera donc assuré pour les départager.

Pour la Commission VOILE REGATES un seul binôme s'est déclaré :

M. Alain LE BORGNE, président de commission sortant, associé à M. Jean-François MARIE pour la suppléance. En accord avec l'assemblée, il a été procédé à une élection à main levée pour cette commission.

Les résultats des votes sont les suivants :

Commission VOILE REGATES

M. A. LE BORGNE présidence de la commission ainsi que son suppléant M. J.F MARIE sont élus à l'unanimité par acclamation..

M. J.LAHIEYTE et M.L.MOUSTER recueillent 16 voix
voir le résultat du vote en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale annuelle du club nautique de la marine à Brest en se réjouissant du programme des activités prévues pour cette année et du nombre d'adhésions enregistrées. Il souhaite à tous une pleine et belle saison de navigation.

Il invite les membres à se retrouver pour partager un moment de convivialité à l'issue de cette assemblée.

Procès-verbal de l'assemblée annuelle établi par M. Le Borgne, secrétaire de séance

Pour Le capitaine de vaisseau Jean Christophe COÉFFÉ
Président du comité de pilotage
P/O le lieutenant de vaisseau Tommy FAITY



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Direction EPA Cercle CONDIPERS
- Président du conseil d'administration du Cercle de la base de défense Brest-Lorient

COPIES :

- Tous membres du comité de pilotage
- *En ligne sur le site internet – espace adhérents*
- Archives (RPAA – chrono).

Annexe 1

Résultat du vote à la présidence de la commission PLAN D'EAU

Nombre de votants : 92

Nombre de procurations : 5

Nombre de suffrages exprimés : 95

Abstentions : 2

Résultat du vote :

Binôme Bernard GUILLOU – Jean-François LAOT : 77 voix

Binôme Jacques LAHIEYTE – Luc MOUSTER : 16 voix

Vote blanc : 1

Vote nul (2 bulletins dans la même enveloppe) : 1

Le président du bureau de vote
Alain Le Borgne

L'assesseur
Jean Coadou